

Chez Amicial, nous avons vocation à soutenir les acteurs de l'écosystème de l'économie sociale et solidaire. Fidèle à notre volonté de coopération, nous proposons d'accompagner toutes les structures en difficultés. Forts de notre expertise dans le secteur du domicile, nous pouvons répondre à toutes vos problématiques administratives, d'organisation ou de gouvernance.

---

## CONVENTION D'ASSISTANCE ST PIERRE & MIQUELON - RESTONS CHEZ NOUS

---

### UN SECTEUR EN PLEINE EVOLUTION

L'accompagnement des personnes dépendantes, âgées et/ou handicapées est une problématique récurrente en France. Des orientations prioritaires très claires ont été déclinées :

- La lutte contre l'isolement des personnes âgées.
- Le renforcement de la coordination autour de la personne âgée et ou handicapée.

Plus techniquement, l'objectif est de mettre en œuvre les éléments de la loi du 2 janvier 2002 et de déployer une démarche d'amélioration continue de la qualité. Pour rappel, la loi du 2 janvier 2002 réaffirme la place prépondérante des usagers et entend promouvoir l'autonomie, la protection des personnes et l'exercice de leur citoyenneté. Elle s'articule autour de 4 grands axes :

- Renforcer le droit des usagers
- Elargir les missions de l'action sociale
- Mieux organiser et coordonner les différents acteurs du domaine médico-social et social
- Améliorer la planification

### DES ENJEUX CRITIQUES POUR UN OBJECTIF CLAIR

Ils portent sur deux champs : l'association "Restons Chez Nous" en tant que telle et la mise en œuvre des politiques publiques. Ils se déclinent de la façon suivante :

- Stabiliser et pérenniser l'action de l'Association "Restons Chez Nous".
- Assurer une prise en charge globale de la population
- Assurer un parcours coordonné de la personne dépendante

Le Conseil d'Administration de "Restons Chez Nous", avec ses partenaires financeurs, a fait le choix de faire intervenir l'association Amicial, pour l'accompagner dans sa restructuration.

Le projet s'articule autour de la mise à disposition par l'association Amicial, d'un Directeur, d'une équipe projet et de l'ensemble des ressources dont elle dispose pour accompagner, lors d'une mission de 3 mois, l'association Restons Chez Nous dans sa réorganisation, sa modernisation pour assurer la pérennité du service et répondre à de nouveaux enjeux stratégiques.



### LA VOCATION D'AMICIAL

*Accompagner toutes personnes en situation de vulnérabilité en apportant et développant des services d'accompagnement et de soins adaptés, en tous lieux, dans le parcours de vie.*

*Contribuer à l'évolution de l'offre et porter l'innovation sociale.*

*Soutenir les acteurs du domicile de l'écosystème de l'économie sociale et solidaire.*

## DES MISSIONS CIBLEES SUR L'EXPERTISE D'AMICIAL

Créée en 2016 par la Fondation OVE et la Croix-Rouge Française pour reprendre les activités de 5 services d'aide et d'accompagnement à domicile de la Croix-Rouge Française, Amicial est une association aujourd'hui présente sur 19 départements (Il de France, Hauts de France, PACA,...). Le choix des deux fondateurs était de créer une association d'intérêt général d'un genre particulier : travaillant en proximité des publics cibles, mais également performante et innovante.

Pour l'association Restons Chez Nous, Amicial a élaboré un plan d'action précis en s'appuyant sur les ressources dont elle dispose. Un directeur, mis à disposition, assure la gestion quotidienne de l'association Restons Chez Nous. En tant que chef de projet, il assiste le Conseil d'Administration dans toute la mise en œuvre. Il s'appuie sur une équipe d'experts dans différents domaines de compétences. Ils interviennent sur des phases d'analyses et /ou sur des groupes de travail en fonction des besoins. Cette équipe est composée d'un Directeur Administratif et Financier, une responsable des Ressources Humaines, une Assistante Qualité, une experte métier/exploitation. A cela s'ajoute la mise à disposition de moyens techniques telle qu'un Responsable des Systèmes d'Information ainsi que la Base Documentaire Qualité d'Amicial (procédures, modes opératoires, ...).

## LA MISSION

Le poids réglementaire du secteur impose des compétences que des petites structures, comme Restons Chez Nous, ne peuvent avoir. Ce qui implique, généralement, des postes de Directeurs "**Généralistes en tout et spécialistes en rien**".

*Quelle stratégie mettre en œuvre pour permettre à l'association Restons Chez Nous d'assurer sa pérennité et sa mission de "service public" ?*

Des enjeux forts portent sur la nécessité de maintenir la structure en activité en limitant les risques inhérents à son fonctionnement, afin qu'elle puisse assurer sa mission d'acteur social du territoire.

La sauvegarde de la structure

Le maintien des emplois qui en découlent

Le maintien d'un lien social des publics fragiles dans leur environnement

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Doter d'ici la fin de l'année 2021, Restons Chez Nous, de tous les moyens nécessaires à sa modernisation en structurant un nouveau modèle d'organisation, innovant, pérenne, efficient et efficace.

## UNE CONVENTION D'ASSISTANCE

La mise à disposition d'un directeur territorial à 20% de temps, pour la coordination et la gestion stratégique du service.

Le service des ressources humaines pour un appui à l'administration et la formation du personnel, les questions relevant du droit du travail et l'application de la Convention Collective de Branche.

Le service financier pour le suivi comptable et financier, révision des comptes, édition des comptes administratifs et budgets prévisionnels.

## UNE OPPORTUNITE POUR AMICIAL

Chez Amicial, nous affirmons que chacun doit pouvoir choisir son lieu de vie, dans la dignité et le respect de sa personne, jusqu'au bout de sa vie. Le modèle associatif facilitant la capacité à travailler avec tous les autres acteurs du secteur du domicile, il était naturel, pour Amicial, de soutenir Restons Chez Nous en partageant ses ressources. Toujours à l'écoute des évolutions et des particularités du maintien de l'autonomie, Amicial a pour vocation de se positionner comme initiateur de démarches novatrices dans le secteur de l'accompagnement à domicile. Employeur responsable, Amicial met aussi une attention toute particulière dans la valorisation et la reconnaissance des métiers du domicile. La situation particulière de l'association Restons Chez Nous, trouve donc une véritable résonance à travers les valeurs d'Amicial. Aujourd'hui Amicial tend à se positionner comme facilitateur de l'autonomie en accompagnant autant ses bénéficiaires que les structures du secteur du domicile en difficulté.

## “ QUI EST RESTONS CHEZ NOUS ?

Qui est restons chez nous ?

L'association Restons Chez Nous, est un service d'aide aux personnes réputé autorisé par le Conseil Territorial. Il se situe sur l'archipel de Saint Pierre et Miquelon, dont la population est de **6300** habitants, répartie de la façon suivante:

**5700** à Saint Pierre et **600** à Miquelon.

**984** personnes ont 60 ans et +, et sont susceptibles de bénéficier des services proposés par l'association "Restons Chez Nous".

En 2020, elle est intervenue auprès de **229** personnes pour **24 000** heures de prestations.

**86** personnes ont bénéficié de l'APA et **76** des aides des caisses de retraite.

Le reste correspond à des aide ponctuelles, sortie d'hospitalisation, ou à des prestations sans prise en charge par un dispositif d'aide.

Son modèle économique repose sur trois activités :

L'aide pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie

Le portage de repas à domicile

La télé assistance

## LES ATTENDUS

La mise en œuvre d'une nouvelle organisation va permettre de recentrer Restons Chez Nous sur son cœur de métier et d'avoir la capacité de répondre à ses obligations vis-à-vis de ses partenaires financeurs, mais également de se projeter à long terme.

Ainsi consolidée, l'association Restons Chez Nous sera en mesure, avec ses partenaires, de déployer de nouveaux services pour les habitants de l'archipel, pour lesquels il est nécessaire d'apporter une prise en charge adaptée à toutes les situations.

Elle aura également la capacité à répondre aux objectifs du schéma territorial, notamment le renforcement de la coordination autour de la personne âgé et/ou handicapée.